

# ASSEMBLÉE NATIONALE

26 septembre 2020

---

PORTANT DIVERSES DISPOSITIONS D'ADAPTATION AU DROIT DE L'UNION  
EUROPÉENNE EN MATIÈRE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE - (N° 3196)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CE90

présenté par  
Mme Faure-Muntian, rapporteure

-----  
**ARTICLE 25**

À la première phrase de l'alinéa 10, substituer au mot :

« qui »,

le mot :

« lesquels ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.